

Délibération n°31

**Effectif légal du conseil
communautaire :**
61

**Nombre de conseillers
en exercice :**
61

**Nombre de conseillers
présents ou représentés :**
58

Nombre de votants :
58

Date de convocation :
20 mars 2019

**Date d'affichage du
compte-rendu :**
2 avril 2019

Objet :
**Aire de camping-car au Cheix
sur Morge : tarifs**

L'AN deux mille dix-neuf le mardi 26 mars, le conseil communautaire, convoqué le 20 mars 2019 s'est réuni à l'espace culturel à Ennezat, à 18 heures 30 minutes, sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

PRESENTS :

M Jean-Paul AYRAL, M Gabriel BANSON, M Jacques BARBECOT, M José BELDA, Mme Martine BESSON, M Jean-Pierre BOISSET, M Frédéric BONNICHON, M Boris BOUCHET, Mme Marie CACERES, M Philippe CARTAILLER, M Pierre CERLES, M Gérard CHANSARD, M André CHANUDET, M Eugène CHASSAGNE, M François CHEVILLE, M Philippe COULON, Mme Annick DAVAYAT, M Jacquie DIOGON, M Gérard DUBOIS, Mme José DUBREUIL, Mme Stéphanie FLORIDUTOUR, M Philippe GAILLARD, M Jean-Christophe GIGAULT, M Daniel GRENET, M Roland GRENET, M Jean-Pierre HEBRARD, M Jean-Maurice HEINRICH, Mme Catherine HOARAU, M Jacques LAMY, Mme Nicole LAURENT, M Yves LIGIER, Mme Marie-Pierre LORIN, M Fabrice MAGNET, M Christian MELIS, M Gilbert MENARD, Mme Agnès MOLLON, M Christian OLLIER, M Alain PAULET, M Pierre PECOUL, M Jean-Philippe PERRET, Mme Régine PERRETON, Mme Florence PLANE, Mme Anne-Karine QUEMENER, M Vincent RAYMOND, M Jacques VIGNERON, M Nicolas WEINMEISTER, **titulaires**.
Mme Marie-Christine VALLENET, **suppléante**.

ABSENTS EXCUSÉS :

Représentés ou suppléés :

- M Christian ARVEUF, a donné pouvoir à M Fabrice MAGNET
- M Claude BOILON, conseiller communautaire unique de CHAPPES, remplacé par Mme Marie-Christine VALLENET, conseiller communautaire suppléant
- M Lionel CHAUVIN, a donné pouvoir à Mme Marie CACERES
- Mme Danielle FAURE-IMBERT, a donné pouvoir à M Frédéric BONNICHON
- Mme Michèle GRENET, a donné pouvoir à M Daniel GRENET
- M Mohand HAMOUMOU, a donné pouvoir à M Jean-Christophe GIGAULT
- M Didier IMBERT, a donné pouvoir à Mme Anne-Karine QUEMENER
- Mme Emilie LARRIEU, a donné pouvoir à M Jean-Pierre BOISSET
- Mme Nicole PICHARD, a donné pouvoir à Mme Stéphanie FLORIDUTOUR
- M Thierry ROUX, a donné pouvoir à M Jacquie DIOGON
- Mme Valérie SOUBEYROUX, a donné pouvoir à M Jean-Pierre HEBRARD
- Mme Catherine VILLER-MICHON, a donné pouvoir à M Pierre PECOUL

Absentes :

- Mme Elizabeth MONTFORT
- Mme Nadine BOUTONNET
- Mme Françoise LAFOND

< > < > < > < > < >

Secrétaire de Séance : M Gabriel BANSON

Rapport n°31 – Aire de camping-car au Cheix sur Morge : tarifs

Vu l'arrêté préfectoral n°18.02032 du 13 décembre 2018 portant modification des statuts de Riom Limagne et Volcans,

Considérant que Riom Limagne et Volcans gère les aires de camping-car situées à Chatel-Guyon, Le Cheix-sur-Morge, Pagnat et Riom,

Considérant qu'une aire est payante pour le stationnement et que deux aires sont payantes pour les consommations de fluides,

Considérant l'augmentation constatée et à venir des séjours en camping-car sur le territoire,

Considérant que les aires les plus fréquentées sont celles de Châtel-Guyon et du Cheix-sur-Morge, mais que l'aire du Cheix-sur-Morge, actuellement gratuite, génère de fortes dépenses de consommation, notamment au niveau de l'eau,

Considérant la possibilité d'équiper l'aire au Cheix-sur-Morge de bornes automatiques pour un paiement par carte bancaire.

Le conseil communautaire sur proposition du Président et à l'unanimité :

- valide les tarifs de l'aire de camping-car au Cheix-sur-Morge, ainsi qu'il suit :

TARIFS							
Commune	Nbre de places	Durée	Emplacement	Rejet eaux grises/noires	Eau claire borne de service	Electricité	Poubelle
Le Cheix-sur-Morge	7	Ouverture à l'année	5€/jour	Gratuit	2€/20min	2€/50min	Container

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

***Pour extrait conforme.
A Riom, le 27 mars 2019***

Le Président

Frédéric BONNICHON

